

Marché international hors Europe

- **Cours en très légère baisse**
- **Stabilisation des stocks (voir INFOSUCRE #2 - juillet 19)**
- **Stabilisation des prix sur le marché à terme (voir INFOSUCRE #2 - juillet 19)**

Cotations boursières du sucre de canne (FOB*)

Sucre brut (« roux ») Bourse de New-York Au 9/09/19	220 €/t (11,020 cents/lb** = 243 \$/t)
Sucre blanc Bourse de Londres Au 9/09/19	275 €/t (304,1 \$/t)

Le sucre échangé en **Bourse de New-York** est le « **sucre roux** », soit le sucre brut issu de la **canne à sucre**. Le **sucre blanc (sucre de canne raffiné et sucre de betteraves)** est quant à lui échangé sur le marché de **Londres** et est la référence pour les échanges de sucre blanc hors Europe. Ces deux cotations boursières sont converties en € dans le tableau ci-dessus (taux de change (\$/€) : 1\$ = 0,91 € au 9/09/2019). *FOB = chargé au port d'embarquement dans le pays d'origine. **Cents/lb = cents/livre (taux de conversion : 1cts/lb = 22.046\$/t). Sources : Les Echos investir (09/19), Analyse Innovity.

Les cours du sucre sur les bourses de Londres et NY ont été assez bas durant les mois de juillet et août. Ce sont notamment les parités monétaires qui ont affecté le marché du sucre: le réal a chuté de près de 10% par rapport à la mi-juillet (pour disposer de 1 USD, il faut aujourd'hui ~ 4,1 réal). Comme les cours mondiaux sont exprimés en USD, la rémunération en monnaie nationale des producteurs brésiliens augmente proportionnellement à la baisse de leur monnaie par rapport à l'USD et c'est un facteur qui pèse négativement sur le marché mondial puisque le Brésil en est le principal exportateur. Le pétrole était également descendu sous les 60 \$/baril et la chute de son cours ne semblait pas affecter le ratio de production éthanol/sucre qui est toujours de 65%/35% au Brésil sur les premiers mois de campagne (mai-septembre), avant la remontée du cours au-dessous des 60 \$/baril après les attaques de drones menées le samedi 14 septembre contre deux sites pétroliers saoudiens. Sources : Le Betteravier français (09/19), FO Licht (08-09/19), CGB (08-09/19), Analyse Innovity.

En Inde, le secteur du sucre est en difficulté avec une production excédentaire, des prix faibles et l'incapacité des usines à payer les producteurs de cannes à sucre. Le gouvernement a annoncé une subvention pour l'exportation de 6 Mt de sucre pour la campagne de commercialisation 2019/2020, qui débutera en octobre. Cela permettra d'aider les sucreries à court de trésorerie à liquider leurs excédents et à rembourser leurs dettes aux producteurs de cannes à sucre. Sources : Ministère Français de l'économie et des finances, Analyse Innovity.

La position des fonds d'investissement avec une position « short record » (ventes à découvert) sur les marchés de New-York et Londres pourrait s'avérer positive pour ces marchés si les fonds décidaient de couvrir leur position par des achats de sucre. Sources : Interviews de traders, Analyse Innovity.

Le déficit mondial de sucre est toujours annoncé à 4,2 Mt (entre octobre 2019 et septembre 2020). Sources : FO Licht (08-09/19), Analyse Innovity.

Marché européen

- **Stabilisation des prix de vente historiques selon l'observatoire EU**
- **Stabilisation des prix spots (voir INFOSUCRE #2 - juillet 19)**
- **Stabilisation des stocks (voir INFOSUCRE #2 - juillet 19)**
- **Impact probable des fermetures d'usines prévues en Europe**
- **Impacts potentiels d'un Brexit sans accord ou d'un Brexit avec accord**
- **Evolution du projet d'accord Mercosur**

Observatoire du prix du sucre de betteraves

Le marché européen dispose d'un **observatoire des prix du sucre dans l'UE**, mis en place par la Commission européenne à la suite de l'abolition des quotas en octobre 2017, qui publie chaque mois, pour les quantités facturées 3 mois avant, **la moyenne des prix de vente (sortie usine - ex-works)** déclarés par les sucriers européens. Pour la majorité de ces volumes, ce prix moyen résulte de prix négociés par les sucriers européens avec leurs clients pour une période d'un an. Sources : Commission Européenne (08/19), Analyse Innovity.

Sucre de betteraves Juin 2019	EU	Région 1	Région 2	Région 3
	321 €/t ↗	325 €/t =	311 €/t ↗	383 €/t ↗

Impact probable des fermetures d'usines prévues en Europe

En 2019, plusieurs groupes sucriers européens ont décidé de se restructurer. Südzucker (N°1 européen) a annoncé en février la fermeture de deux sucreries en France (via sa filiale Saint Louis Sucre) et deux sucreries en Allemagne probablement à la fin de la campagne 2019/2020, mais également une autre fermeture d'usine en Pologne à la fin de l'année sucrière en cours en vue de réduire globalement sa production de sucre d'environ 700 000 t. Nordzucker a décidé de fermer une usine en Suède à l'automne 2021. Cristal Union a annoncé envisager la fermeture de 2 usines en France à partir de la campagne 2020/2021. Le groupe sucrier italien Eridania Sadam fermera provisoirement l'usine de San Quirico pour la campagne 2019/2020 faute d'approvisionnement en betteraves (la production italienne de sucre n'a atteint que 190 000 t en 2018, soit moins de 12% des besoins du pays évalués à 1,6 Mt).

D'autres opérations de rationalisation ou de consolidation sectorielles pourraient survenir.

A titre d'information complémentaire, la France annonce une baisse de ses emblavements de 6% en 2019, soit 450 000 ha contre 480 000 ha en 2018. Cela représente environ 400 000 t de sucre en moins sur le marché européen.

Le marché européen est clairement à la recherche d'un nouvel équilibre. Sources : Le betteravier belge juillet-août 2019, Nordzucker <https://www.nordzucker.com>, Agra-net <https://www.agra-net.com/agra/international-sugar-and-sweetener-report/>, Marketscreener <https://www.marketscreener.com>, Le Monde (14/09/19), Analyse Innovity.

Impacts potentiels d'un Brexit sans accord ou d'un Brexit avec accord

Pour la campagne 2018/2019, le Royaume-Uni aurait produit 1 133 000 t de sucre et en aurait consommé 1 783 000 t. Il en aurait importé 1 022 000 t (538 000 t des 27 autres pays européens (53%) et 484 000 t d'autres pays non EU (47%)) et en aurait exporté 461 000 t (322 000 t vers les 27 autres pays EU (70%) et 139 000 t vers d'autres pays non EU (30%)). Sources : Julian Price (04/19), Analyse Innovity.

En cas de sortie sans accord (« no deal »), une taxe de 150 €/ts s'imposerait aux sucriers de l'UE 27 pour exporter du sucre vers le Royaume-Uni et une taxe de 419 €/ts s'imposerait aux acheteurs de l'UE 27 pour importer du sucre venant du Royaume-Uni, engendrant très probablement une baisse significative du commerce agricole et agroalimentaire entre le Royaume-Uni et l'UE 27. Dans l'hypothèse où il n'y aurait plus de commerce de sucre entre l'UE 27 et le Royaume-Uni suite à un « no deal », cela se traduirait par un volume de 216 000 t (538 000 t – 322 000 t) de sucre supplémentaire en UE 27. L'impact de ces taxes douanières en cas de « no deal » serait donc limité (1,2 % de la production) sur le marché EU 27. Sources : Julian Price (04/19), Analyse Innovity.

Le cas de sortie avec accord (« soft deal ») serait bien entendu plus favorable, et permettrait le maintien du libre-échange avec le Royaume-Uni après son départ de l'UE. La seule inquiétude serait de voir le Royaume-Uni passer des accords de libre-échange avec d'autres pays qui concurrenceraient l'UE 27. Cela pourrait se traduire par l'importation de sucre roux de grands exportateurs (Inde, Brésil, ...) à droits réduits que le Royaume-Uni raffinerait et consommerait sur son marché intérieur, et par l'exportation de son sucre de betterave à droit nul sur le marché UE 27. Sources : CGB, Agra FR <http://www.agra.fr>, Analyse Innovity.

Evolution du projet d'accord Mercosur

La France s'est opposée à la mi-août à l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur si les engagements en faveur de l'environnement et l'accord de Paris sur le climat ne sont pas respectés. L'Irlande s'y oppose également tant que le Brésil ne respecte pas ses engagements environnementaux. Le projet d'accord UE-Mercosur n'est cependant pas abandonné. Le calendrier initial prévoit une ratification à l'unanimité du Conseil européen de l'accord d'ici fin 2020, suivie par un vote au Parlement européen pour une application des contingents en 2022. A suivre donc... Sources : Le Betteravier français n°1096 (3/09/19), Analyse Innovity.

Place de la CoBT dans la production belge, européenne et mondiale

Le volume de sucre additionnel qui sera produit et mis sur le marché par la CoBT (257 000 t) ne représentera que 24% de la production belge (sur base de la production 2018/2019 des autres sucriers belges et de la production prévue par la CoBT), 1,4% de la production européenne et 0,14% de la production mondiale (sur base de la production mondiale et européenne pour la campagne 2018/2019 et de la production prévue par la CoBT). Sources : FO Licht 08/19, Analyse Innovity.